

4.—Organisations ouvrières centrales au Canada, succursales et effectifs de chacune au 31 décembre 1937—fin.

Organisation.	Succursales ou filiales.	Effectifs déclarés.
	nombre.	nombre.
Association Canadienne des Mécaniciens de Machines fixes.....	24	780
Fraternité des Employés de Messageries.....	28	1,666
Union de Main-d'œuvre Agricole, Nouveau-Brunswick.....	14	1,356
Fédération des Pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse.....	9	421
Union des Pêcheurs de la Côte du Pacifique.....	11	800
Association Fédérée des Facteurs ³	67	1,681
Association Nationale des Mécaniciens de Marine du Canada ³	16	777
Fédération Canadienne des Musiciens ²	1	100
Fraternité des Natifs de la Colombie Britannique.....	17	1,127
One Big Union ²	40	23,509
Employés des Postes Canadiens ³	26	1,337
Union Canadienne Nationale des Imprimeurs ²	3	222
Fraternité Canadienne des Employés de Chemin de Fer ¹	178	14,790
Association Canadienne des Employés de Train.....	79	3,281
Fédération Fédérale des Commis Postaux de Chemin de Fer.....	17	918
Union Canadienne des Marins ³	3	4,800
Fraternité Canadienne des Employés de Navires ²	3	4,068
Union Canadienne des Cordonniers et Métiers connexes.....	11	3,057
Union Nationale des Travailleurs de l'Acier, Algoma ⁴	1	2,281
Ouvriers du Transport et Générateurs du Canada ²	3	704
Totaux.....	853	98,633
Unions Nationales Catholiques.....	285	52,000
Unions indépendantes.....	72	16,521
Grands Totaux, unions non affiliées à l'Internationale.....	1,210	167,154

¹ Unions locales sous chartes directes à la fin de 1937.

² Affiliées à la Fédération Canadienne du Travail.

³ Affiliées au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

⁴ Affiliées au Congrès Pan-Canadien du Travail.

Section 6.—Accidents mortels du travail.

Depuis 1903, le ministère du Travail procède à la compilation de la statistique des accidents du travail ayant entraîné la mort, ces données étant obtenues des Commissions de compensation aux ouvriers de la Commission des Chemins de fer du Canada et de diverses autres autorités gouvernementales, de correspondance officielle et des journaux. Le tableau 5 donne le nombre de ces accidents signalés au ministère chaque année, de 1934 à 1938 inclusivement. Il montre aussi le pourcentage de ces accidents dans les différents groupes industriels.

5.—Accidents du travail, mortels, par industrie, 1934-38.

Industrie.	Nombre d'accidents mortels.					Pourcentage d'accidents mortels.				
	1934.	1935.	1936.	1937.	1938. ¹	1934.	1935.	1936.	1937.	1938. ¹
Agriculture.....	151	124	127	156	152	15.1	12.3	11.5	12.5	13.6
Abatage du bois.....	114	116	133	149	142	11.4	11.5	12.0	12.0	13.7
Pêche et piégeage.....	47	38	57	52	30	4.7	3.7	5.1	4.2	2.7
Mines, usines d'affinage des métaux non ferreux et carrières.....	144	175	181	201	236	14.4	17.4	16.3	16.1	21.2
Manufactures.....	103	133	112	157	125	10.3	13.2	10.1	12.6	11.2
Construction.....	118	103	105	170	143	11.8	10.2	9.5	13.6	12.8
Energie et éclairage électriques.....	20	25	14	23	19	2.0	2.5	1.3	1.8	1.7
Transports et utilités publiques.....	165	184	240	227	161	16.5	18.2	21.7	18.2	14.5
Commerce.....	52	44	45	46	43	5.2	4.4	4.1	3.7	3.9
Service.....	86	66	89	65	63	8.6	6.5	8.0	5.2	5.7
Diverses.....	Nil	1	4	1	Nil	—	0.1	0.4	0.1	—
Toutes industries.....	1,000	1,009	1,107	1,247	1,114	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Sujet à revision.